

S'organiser pour agir

Guide pour l'établissement et le développement des alliances
nationales contre la faim et la malnutrition

Alliances Nationales Contre la Faim et la Malnutrition





**Alliance
contre
la Faim
et la Malnutrition**

Secrétariat:
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
+39 06 570 55093
aahm@fao.org
www.theaahm.org



S'organiser pour agir

Guide pour l'établissement et le développement des alliances
nationales contre la faim et la malnutrition



1 >>>

À PROPOS DE L'ALLIANCE

- **Partenariat mondial contre la faim.....page 8**
- **Déclaration de principes de l'Alliance.....page 9**
- **Le rôle des alliances nationales.....page 9**

2 >>>

PRENDRE LE DÉPART

- **Création d'une alliance nationale.....page 12**
- **Planification de la première réunion:.....page 15**
 - 1. Qui inviter?**
 - 2. Dresser la liste des invités**
 - 3. Choisir le lieu de réunion et envoyer les invitations**
 - 4. Établir l'ordre du jour de la première réunion**
 - 5. Table ronde**
- **Phase de démarrage.....page 19**
 - 1. Cartographie de la situation nationale en matière de sécurité alimentaire**
 - 2. Définition de la structure organisationnelle**
 - 3. Enregistrement de l'alliance nationale**



3 >>>

PASSER À L'ACTION

- **Réunir un consensus
autour des buts
et des objectifs.....page 24**
- **Partenariats.....page 25**
- **Jumelage.....page 26**

4 >>>

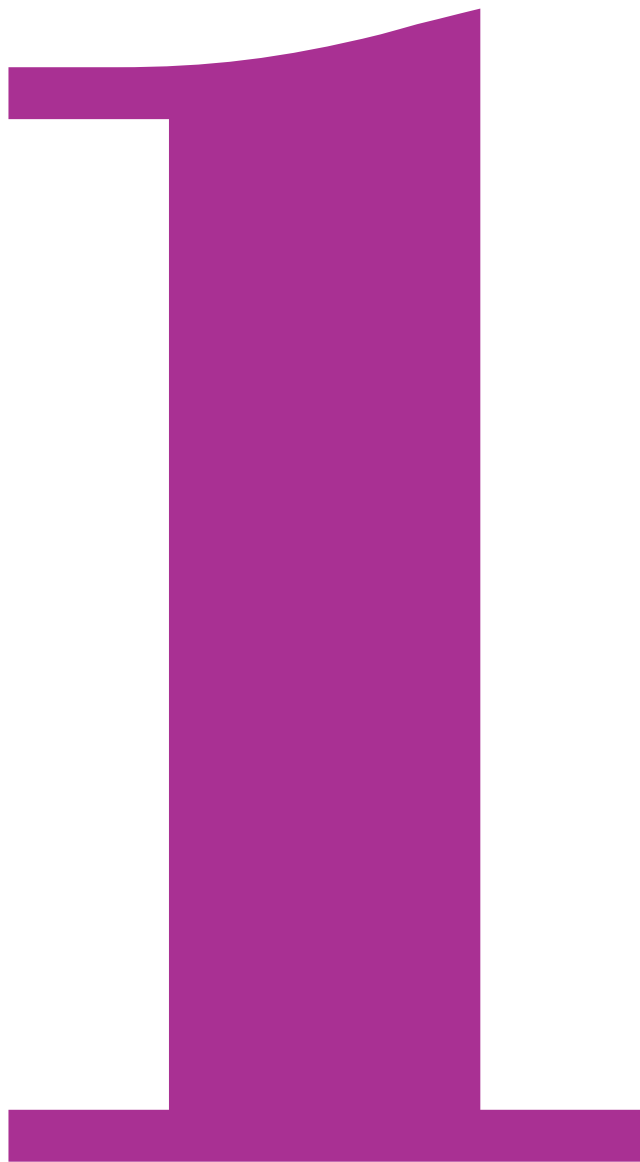
FORMER DES ALLIANCES REGIONALES

- **Le CSA et la raison d'être
des alliances
régionales.....page 28**
- **Premier contact.....page 29**



Ce guide a été mis au point pour soutenir les alliances nationales naissantes dans leurs activités de démarrage et aider celles qui sont déjà opérationnelles à élargir leur champ d'action. Sans aucune prétention normative, il se propose de donner des indications et d'offrir une assistance en suggérant un éventail d'activités et d'actions possibles et en illustrant les meilleures pratiques par des exemples concrets.





À PROPOS
DE L'ALLIANCE

Partenariat mondial contre la faim

L'Alliance contre la faim et la malnutrition a été constituée sous le nom d'Alliance internationale contre la faim (AICF) en 2003 par la FAO et trois autres organismes basés à Rome – le FIDA, le PAM et Bioversity International –, sur recommandation du Sommet mondial de l'alimentation. En tant que partenariat mondial, l'Alliance rassemble des institutions locales, régionales, nationales et internationales pour promouvoir un dialogue national et régional sur les politiques dans le cadre de la lutte contre la faim. Depuis sa création, l'Alliance a facilité l'établissement d'alliances nationales et régionales de par le monde.

Alors que l'Alliance mène son action au niveau mondial pour promouvoir le dialogue sur les politiques à l'échelon national, les alliances nationales s'emploient dans leurs pays à mobiliser la société civile, le secteur privé et les pouvoirs publics vers un objectif commun, celui de renforcer la volonté politique de réduire la faim et la malnutrition. L'AICF a changé de dénomination en 2010 à la demande des alliances nationales, pour devenir l'Alliance contre la faim et la malnutrition (ACFM), en reconnaissance de leurs activités axées tant sur l'amélioration de la nutrition que sur la lutte contre la faim.

Déclaration de principes de l'Alliance

L'objectif principal de l'Alliance est de réunir les organisations qui partagent un objectif commun pour leur donner l'occasion de parler d'une seule voix, de mobiliser une volonté politique et de plaider en faveur de politiques de soutien à la lutte contre la faim et la malnutrition. Les alliances nationales offrent la possibilité d'unir les compétences techniques et l'infrastructure disponibles aux niveaux national et international – depuis les plus hautes sphères de l'État jusqu'aux organisations locales et aux bénéficiaires eux-mêmes – en tirant parti des dispositifs déjà en place, plutôt qu'en créant une nouvelle entité.

Le rôle des alliances nationales

En offrant un cadre dans lequel les pouvoirs publics et la société peuvent joindre leurs efforts, les alliances nationales sont en mesure d'apporter une contribution importante à la réalisation des objectifs de l'Alliance. Cependant, elles doivent avant tout renforcer leurs capacités dans quatre domaines: plaider, reddition de comptes, mobilisation de ressources et coordination des programmes.

1. À PROPOS DE L'ALLIANCE

Les principes de l'Alliance contre la faim et la malnutrition sont conçus pour favoriser la croissance d'une organisation dynamique volontaire.

LES PRINCIPES DE L'ALLIANCE

L'Alliance est une association volontaire dont les membres partagent la même volonté d'éradiquer rapidement la faim et la malnutrition dans le monde. Elle s'emploie essentiellement à forger des partenariats entre la société civile et les pouvoirs publics pour définir des stratégies, des politiques et des programmes adaptés permettant de:

- favoriser le dialogue sur les mesures les plus efficaces pour réduire la faim et la malnutrition;
- contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation, par un engagement et une action renforcés aux niveaux national, régional et mondial pour éliminer la faim et la malnutrition;
- promouvoir une action de soutien mutuel entre les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes dans la lutte contre la faim et la malnutrition; et
- faire participer les organisations locales et les différents bénéficiaires, en tant que partenaires à part entière, à la recherche et à la mise en œuvre de solutions qui apporteront des changements tangibles à leur existence et à celle des générations futures.



PRENDRE
LE DÉPART

Création d'une alliance nationale

L'impulsion à former une alliance nationale peut venir d'une organisation non gouvernementale (ONG), d'un partenaire international de l'Alliance ou directement des pouvoirs publics. À ce stade initial, le Secrétariat de l'Alliance pourra apporter un soutien administratif, souvent par le biais de la représentation locale de ses partenaires internationaux. Une fois constituées, les alliances nationales s'organisent en fonction de leur situation spécifique. Il existe toutefois un certain nombre d'objectifs généraux dont chaque alliance devra tenir compte au stade de la planification, pour pouvoir exercer ses activités au plus haut niveau dans son pays, mais aussi pour faire en sorte que ses objectifs et activités soient alignés sur ceux des autres alliances nationales, à savoir:

- fixer des objectifs et définir un plan de travail annuel;
- étudier des moyens de mobilisation de ressources;
- mettre en place une stratégie de communication, prévoyant notamment des campagnes de sensibilisation;
- assurer un échange d'informations régulier entre les diverses alliances nationales. (Note: On trouvera plus loin, dans la section Passer à l'action, des informations plus détaillées sur la réalisation de ces objectifs.) Les alliances nationales présentent au Secrétariat de l'Alliance un rapport annuel sur les progrès accomplis vers la réalisation de leurs objectifs, contenant en particulier:
 - un examen des objectifs visés et des résultats escomptés, y compris un compte rendu des principales activités menées et des événements organisés à l'appui de ces finalités;
 - une illustration des difficultés rencontrées;
 - une demande de soutien, s'il y a lieu.

ALIGNEMENT SUR DES RÉSEAUX DÉJÀ CONSTITUÉS

Les exemples du Brésil et de l'Irlande

Le mandat du Conseil national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA) du Brésil est similaire à celui de l'Alliance contre la faim et la malnutrition. Le CONSEA, qui est composé d'agences gouvernementales et d'organisations de la société civile, coordonne les initiatives nationales sur le « droit à l'alimentation ». Reconnaissant les possibilités de collaboration existantes, le Brésil a adhéré à l'Alliance, mais en décidant que son alliance nationale maintiendrait l'appellation reconnue de CONSEA. Ainsi, aucune entité nouvelle n'a été mise en place, l'Alliance contre la faim et la malnutrition tire parti de la présence d'une alliance nationale au Brésil, et ce pays bénéficie de l'association du CONSEA avec l'Alliance.

Il en est de même en Irlande. L'ONG irlandaise Gorta (Freedom from Hunger Council of Ireland), qui s'occupe de développement international, et notamment de la sécurité alimentaire et de l'eau, est devenue l'alliance nationale irlandaise en 2003, tout en maintenant le nom de Gorta, qui est le mot irlandais pour « famine ». Gorta a apporté un soutien constant à l'Alliance, à la fois en tant qu'alliance nationale irlandaise et dans le cadre des efforts mis en œuvre en vue de la constitution d'une alliance régionale en Afrique de l'Est.

CRÉATION À L'INITIATIVE DES GOUVERNEMENTS

Les exemples du Japon et de l'Indonésie

En septembre 2009, le gouvernement japonais a guidé la mise en place de l'Alliance nationale japonaise contre la faim (JNAAH) pour nouer des liens de coopération étroits avec le réseau en pleine évolution des alliances nationales, notamment par des « jumelages » avec les alliances établies dans les pays en développement. Un représentant de la JNAAH s'est rendu au Ghana et au Burkina Faso en septembre 2010 pour rencontrer les alliances nationales de ces pays et étudier la possibilité de renforcer les partenariats par un soutien aux projets de terrain des membres de l'Alliance. Au Burkina Faso, ce soutien s'est concrétisé par des projets qui ont eu un impact positif sur la nutrition, la santé et les moyens d'existence des femmes dans les zones visées.

L'Alliance nationale de l'Indonésie a été constituée, sur proposition du gouvernement, à la suite d'une réunion avec le Réseau national des exploitants agricoles. En accord de ce Réseau et avec le soutien du secteur privé, elle travaille aujourd'hui en collaboration avec d'autres alliances nationales de la région, en particulier la très dynamique Alliance nationale des Philippines (ANGOC), avec laquelle elle a contribué à l'établissement de l'Alliance régionale contre la faim et la malnutrition de l'Asie en août 2011.

CRÉATION À L'INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les exemples des États-Unis et du Burkina Faso

L'ONG Bread for the World est le chef de file des activités qui ont mené l'établissement d'une alliance nationale aux États-Unis. Mettant l'accent sur le plaidoyer et reconnaissant la puissance potentielle d'une alliance nationale pour faire pression auprès du gouvernement et l'inciter à augmenter l'aide au développement, Bread for the World a réuni de nombreuses organisations interconfessionnelles ainsi que d'autres groupes et acteurs dans la lutte contre la faim et la pauvreté, notamment des banques alimentaires, fondations privées et organismes de bienfaisance.

Au Burkina Faso, l'organisation Caritas, avec l'appui de la FAO, a misé sur sa forte présence sur le territoire national pour identifier des partenaires locaux potentiels et rassembler les projets existants sous l'égide de l'Alliance nationale. Caritas s'est tout d'abord adressée à ses organisations partenaires, notamment le Club TeleFood de l'Université de Ouagadougou, pour étendre ensuite son invitation à tous les groupes intéressés, y compris organisations paysannes et groupements féminins.

COLLABORATION INTERINSTITUTIONS

L'exemple du Bénin, du Burkina Faso et du Mali

Les alliances nationales du Bénin, du Burkina Faso et du Mali ont bénéficié d'un don pour l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités en matière de communications et de mobilisation de ressources, dans le cadre d'un projet financé par le FIDA et avec le soutien de la FAO. Ces trois alliances ont mis au point une stratégie de communication commune, pour donner ensuite naissance à l'Alliance sous-régionale contre la faim en Afrique de l'Ouest (RAFAO).

Planification de la première réunion

Quel que soit le chef de file de l'initiative de former une alliance nationale, l'invitation à assister à la première réunion devrait donner aux participants le sentiment qu'ils sont invités à se joindre à un groupe de professionnels engagés, tournés vers l'action et partageant la conviction qu'en travaillant ensemble, ils pourront renforcer leur présence dans le débat national. La liste des invités à la première réunion devrait donc être représentative d'un large éventail d'organisations.

1. Qui inviter?

Il est essentiel que la liste soit la plus complète possible avant de programmer la première réunion, pour ne pas courir le risque d'omettre un participant potentiellement important. À cette fin, il pourra être utile de procéder à une recherche initiale visant à recenser et mobiliser tous ceux – particuliers, organisations, ministères et programmes – qui sont déjà engagés dans la lutte contre la faim et la malnutrition, ainsi que ceux qui de par leurs activités peuvent agir sur la pauvreté et la faim, comme les organisations du secteur de la santé. Par exemple:

- organisations communautaires;
- antennes locales et nationales d'ONG internationales;
- représentants locaux des organismes des Nations Unies;
- représentants des ministères;
- organisations paysannes locales;
- producteurs de denrées alimentaires et industries agroalimentaires;
- universités et instituts de recherche;
- groupes religieux;
- services sociaux;
- organisations du secteur privé.

2. Dresser la liste des invités

Les organisations internationales de développement qui travaillent en collaboration avec des partenaires locaux et nationaux disposent de listes des organisations et de particuliers qui luttent contre la faim et la malnutrition dans le pays, ou peuvent y avoir accès. Ces noms serviront de point de départ pour établir la liste des invitations. Une fois recensées et contactées, ces personnes pourront fournir des références à d'autres organisations ou particuliers. Il est essentiel d'étendre la recherche aux organisations locales, en particulier à celles qui représentent les femmes, les agriculteurs, les jeunes et les populations autochtones. Les représentants des médias s'occupant de questions sociales peuvent également être invités à participer. Mais il est surtout important de convier tous ceux :

- qui sont véritablement intéressés aux problèmes de faim et de malnutrition du pays;
- qui partagent les principes et les objectifs fondamentaux de l'Alliance contre la faim et la malnutrition; et
- qui peuvent apporter une contribution à l'Alliance en termes de compétences et de ressources.

3. Choisir le lieu de réunion et envoyer les invitations

Le lieu de réunion des alliances nationales doit être aisément accessible et les invitations doivent fournir des renseignements d'ordre temporel et géographique. Elles devraient aussi présenter l'Alliance contre la faim et la malnutrition et contenir un résumé des conclusions concernant la situation de la faim et de la pauvreté dans le pays. Une liste des autres personnes, organisations et représentants gouvernementaux invités devrait être fournie, de même que l'ordre du jour provisoire.

Les participants pourraient également être invités à faire part de leurs suggestions au sujet de l'ordre du jour et des éventuels points à ajouter.

4. Établir l'ordre du jour de la première réunion

L'ordre du jour des premières réunions devrait être distribué à l'avance aux participants. La structure est variable, mais il doit donner une idée des objectifs de l'alliance nationale à court et à long terme et des décisions qui devront être prises au cours de la réunion.

EXEMPLE D'ORDRE DU JOUR

Élaboré à partir de la première réunion de l'Alliance nationale de la République dominicaine

1. Expliquer les objectifs et les principes de l'Alliance contre la faim et la malnutrition et le rôle possible d'une alliance nationale
2. Présenter chacun des participants
3. Choisir le nom de l'alliance nationale
4. Définir les conditions d'adhésion
5. Fixer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion suivante

5. Table ronde

La formule de la «table ronde» permet à tous les participants de participer sur un pied d'égalité aux décisions relatives à l'orientation future de l'Alliance. Il n'existe aucune structure directive préconçue, ou autorité préétablie. Il est important que, dès la première réunion, les participants prennent une décision concernant les réunions suivantes, leur fréquence et l'éventuelle rotation du lieu de réunion. Ils devront également indiquer à qui confier la responsabilité de certaines tâches, notamment la réservation du lieu de réunion et l'expédition des lettres de rappel en vue de la réunion suivante.

Phase de démarrage

Après la première réunion et lorsque les participants ont reconnu l'importance de s'unir dans le cadre d'une alliance nationale, un certain nombre d'activités administratives et d'enquête devront être menées à bien pour s'assurer que la nouvelle alliance repose sur des assises solides et concrètes.

1. Cartographie de la situation nationale en matière de sécurité alimentaire

Avant de pouvoir commencer à tracer le parcours d'une alliance nationale, ses membres doivent connaître la situation de la faim et de la pauvreté dans leur pays. Il est important de réunir des informations statistiques fiables et des données anecdotiques qui permettront de prendre conscience des besoins et fourniront une base réaliste pour la définition des objectifs. Ces renseignements peuvent être recueillis auprès de sources locales et internationales.

Sources locales: Les politiques nationales de sécurité alimentaire et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté contiennent des informations générales et bien étayées sur la situation de la faim et de la pauvreté dans le pays. Les fonctionnaires chargés de l'information ou des politiques auprès des ministères compétents peuvent donner accès à des documents contenant des données utiles. Les chercheurs ou les professeurs des universités locales pourront fournir des informations générales et des statistiques, ou tout au moins indiquer où les trouver. De nombreuses statistiques sont généralement disponibles sur les sites web des gouvernements et des centres nationaux de recherche.

Sources internationales: les organismes des Nations Unies et les ONG internationales consti-

tuent une précieuse source d'informations statistiques. En effet, les gouvernements élaborent souvent leurs stratégies sur la base des statistiques établies par les organismes des Nations Unies, notamment la FAO, le PAM, le FIDA et l'UNICEF, ou des profils de pays et des cartes de la faim dressés par la Banque mondiale.

Sources en ligne: Internet constitue une excellente source d'information, mais une recherche aléatoire indiquant le nom d'un pays et les mots «statistiques de la faim» permet potentiellement de localiser des dizaines de milliers de sites. Les sites des organismes des Nations Unies sont fiables et devraient fournir le type de statistiques qui contribueront à présenter une image réaliste de la situation de la faim et de la pauvreté dans un pays donné.

- FAO**
- <http://www.fao.org/countryprofiles/inventory.asp?lang=en> (profils de pays)
 - <http://www.fao.org/es/ess/faostat/foodsecurity/FSMap/map14.htm> (chiffres et données ventilées sur des sujets spécifiques)
 - <http://www.fivims.org/index.jsp?lang=en> (systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité)
 - <http://faolex.fao.org/faolex/index.htm> (base de données législative recueillant les lois et règlements nationaux sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles renouvelables)
- PAM**
- http://www.wfp.org/country_brief/hunger_map/map/hungermap_popup/map_popup.html (profils de pays)
- FIDA**
- <http://www.ifad.org/operations/projects/regions/country.htm> (opérations sur le terrain)
- PNUD**
- <http://hdr.undp.org/en/statistics/> (profils de pays et statistiques)

2. Définition de la structure organisationnelle

Les premières réunions seront accueillies par un organisateur ou un comité organisateur, mais dès que les participants se seront engagés à constituer une alliance nationale et à lui apporter leur soutien, il sera nécessaire de déterminer la structure organisationnelle appropriée. Cette structure variera d'un pays à l'autre, selon les situations spécifiques.

Les alliances nationales devraient mettre en place des structures organisationnelles permettant d'assurer la représentation de tous les membres dans le processus décisionnel. Dans certains cas, des organisations ou des réseaux déjà opérationnels pourront être élargis et adaptés pour constituer l'alliance nationale. Dans d'autres cas, il faudra peut-être établir une nouvelle structure. La décision doit être prise sur la base de considérations pratiques locales.

Toutes les alliances doivent cependant s'appuyer sur un secrétariat, un comité exécutif ou autre, pour gérer les tâches administratives, fournir un soutien aux membres et prendre en charge certaines procédures, notamment la mobilisation de fonds et la communication.

L'exemple de l'Alliance nationale du Népal

L'Alliance nationale du Népal a été créée en 1999 à l'initiative de plusieurs organisations, dont ActionAid Népal, l'Observatoire de l'Asie du Sud pour le commerce, l'économie et l'environnement (SAWTEE) et Pro Public and Green Energy Mission. S'agissant d'une initiative impulsée par les membres pour une action collective de recherche et de plaidoyer, ses activités sont financées par son secrétariat et par ses membres.

En outre, sachant que l'un des objectifs fondamentaux de l'Alliance contre la faim et la malnutrition est de favoriser le dialogue et une action conjointe entre les pouvoirs publics et la société civile, la structure des alliances nationales doit toujours prévoir la participation des secteurs tant public que privé.

Par conséquent, trois structures organisationnelles compatibles avec les objectifs de l'Alliance sont possibles:

- initiative pilotée par les pouvoirs publics avec la participation du secteur privé;
- initiative pilotée conjointement par les pouvoirs publics et la société civile; et
- initiative pilotée par la société civile avec la participation des pouvoirs publics.

Par ailleurs, compte tenu de la grande diversité des organisations qui seront représentées au sein de l'alliance, il faudra veiller à ce que chaque type d'organisation soit représenté au sein de la structure de direction.

3. Enregistrement de l'alliance nationale

Un statut officiel pourrait permettre à l'alliance nationale de recevoir et distribuer des fonds, d'organiser des événements, d'obtenir la reconnaissance officielle de ses déclarations publiques et de représenter ses membres.

Toutefois il est important, pendant la procédure de reconnaissance juridique, de ne pas avoir l'air de créer une nouvelle structure qui pourrait être perçue comme concurrente d'autres initiatives similaires. C'est pourquoi il est souvent préférable de transformer une organisation existante en une alliance nationale, en élargissant ou en adaptant son mandat pour l'harmoniser avec celui de l'Alliance. Si cela n'est pas possible, la nouvelle entité devant être l'alliance nationale peut alors être reconnue par la loi ou dans le cadre d'une procédure formelle d'enregistrement en tant qu'association officielle.



PASSER
À L'ACTION

Réunir un consensus autour des buts et des objectifs

La création d'une alliance nationale

donne avant tout la possibilité de plaider d'une voix commune en faveur du changement. Cette force peut être exercée par divers moyens, notamment:

- en sensibilisant, par le biais des médias, à la situation de la faim et de la malnutrition dans le pays;
- en renforçant la volonté politique d'éradiquer la faim et la malnutrition;
- en faisant pression auprès des pouvoirs publics afin que les fonds destinés aux programmes de réduction de la faim et la malnutrition soient augmentés;
- en mettant en place des forums de discussion et d'échange d'informations;
- en mobilisant des ressources pour financer les activités de l'alliance.

L'une des principales mesures que toute nouvelle alliance nationale devra prendre, sera de définir ses buts et objectifs. Il existe au sein de l'Alliance de nombreux exemples de divers types d'objectifs fixés par les alliances nationales. Par exemple, le Cameroun, le Bénin et la Sierra Leone ont choisi de miser sur des activités d'éducation et de renforcement des capacités pour vaincre la faim et la malnutrition dans leur pays. Le Népal, les États-Unis et le Brésil ont opté pour le renforcement et l'autonomisation des organisations nationales qui se sont fixé des objectifs de sécurité alimentaire, alors que la RAFAO et les Philippines ont diffusé leurs messages par le biais d'ateliers et d'activités de formation. Ces décisions doivent être prises en tenant compte à la fois du contexte national dans lequel les alliances nationales agissent et du niveau et type de compétences de leurs membres.

Partenariats

Une fois établies, il est important que les alliances nationales poursuivent leurs activités de sensibilisation, en s'efforçant de nouer des partenariats en dehors de l'Alliance et de rassembler d'autres organisations sous l'égide de l'Alliance. Par ailleurs, elles pourront coordonner leurs activités avec d'autres organisations internationales, notamment les ONG et les organismes des Nations Unies.

JUMELAGE

L'exemple des États-Unis et du Ghana

Le jumelage des États-Unis et du Ghana a eu tout d'abord pour objectif de mobiliser des ressources pour le démarrage de l'Alliance nationale du Ghana. Les États-Unis ont financé le voyage d'une délégation ghanéenne aux États-Unis et à Rome. Aux États-Unis, cette délégation a rencontré entre autres les membres de l'Alliance nationale américaine et ceux de l'Équipe spéciale sur la faim du Projet du Millénaire. À Rome, les membres de la délégation se sont entretenus avec des représentants du FIDA, de la FAO et du PAM. Ces contacts ont été essentiels pour le positionnement de l'alliance nationale au sein de la communauté ghanéenne de l'aide au développement et pour le renforcement de la capacité opérationnelle de l'Alliance. Des visites périodiques ont continué d'être organisées entre ces deux pays.

L'exemple du Brésil et d'Haïti

En 2006, dans le cadre d'un accord d'échange signé par les ministères de l'agriculture du Brésil et d'Haïti, des ministres haïtiens ont participé au Brésil à un séminaire sur l'agriculture paysanne. En retour, des ministres brésiliens s'étaient rendus en Haïti où ils étaient convenus d'apporter leur soutien à un projet de développement rural proposé par la société civile et pris en charge par le Ministère haïtien de l'agriculture. Une délégation du Gouvernement brésilien et de la société civile est allée par la suite en Haïti pour définir l'organisation logistique d'un projet pilote de renforcement de la production agricole.

Jumelage

Le programme de jumelage de l'Alliance vise à mettre en relation deux alliances nationales susceptibles de se soutenir mutuellement. Les pays plus développés peuvent ainsi donner des conseils aux pays moins développés et leur fournir un soutien financier, ce qui leur donne la possibilité d'en savoir plus sur leurs besoins et objectifs réciproques et de constituer des partenariats dans d'autres domaines.

Étudier des moyens pour mobiliser des ressources:

- campagnes de financement;
- activités mises en oeuvre; par les organismes des Nations Unies et leurs donateurs au titre des stratégies de réduction de la pauvreté de la Banque mondiale;
- organisation d'événements spéciaux;
- activités financées par le secteur privé ou des organismes de coopération;
- jumelage/aide bilatérale/aide multilatérale.

4

FORMER
DES ALLIANCE
RÉGIONALES

Le CSA et la raison d'être des alliances régionales

En juin 2010, l'Alliance a organisé une consultation internationale intitulée «L'Alliance de demain». Réunis à Rome les représentants des diverses alliances nationales ont eu, pour la première fois, l'occasion de se rencontrer. En cette période, deux alliances régionales existaient déjà: l'alliance régionale Amérique latine et Caraïbes sans faim (ALCFS) ainsi que le Réseau des Alliances de Lutte Contre la Faim en Afrique de l'Ouest (RAFAO). Depuis, de nombreuses alliances nationales ont suivi ces exemples et ont instauré des partenariats avec d'autres alliances nationales de leur régions faisant naître de nouvelles alliances régionales contre la faim et la malnutrition. Ces alliances régionales sont soutenues par des mécanismes mondiaux tels que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), le Droit à l'Alimentation, le mouvement pour le renforcement de la nutrition (acronyme anglais: SUN) et l'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire de l'ONU (HLTF, acronyme anglais).

La réforme engagée en 2009 pour faire du CSA une structure plus ouverte a resserré les liens du Comité avec l'Alliance dont les alliances nationales sont bien placées pour favoriser l'accès du CSA aux organisations locales, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux organisations de la société civile (OSC) et du secteur privé, et autres organismes membres de l'Alliance. Dans ce cadre le travail de cartographie du Sierra Leone et du Nigeria.

Premier contact

En règle générale, c'est une alliance nationale qui s'adressera au Secrétariat pour proposer la formation d'une alliance régionale. Le Secrétariat peut fournir un soutien tout d'abord en contactant la direction des autres alliances nationales établies dans la région et susceptibles d'être intéressées, puis en organisant un atelier pour mettre en contact les alliances concernées. Le processus d'établissement d'une alliance régionale devrait ensuite se dérouler selon les mêmes étapes prévues pour la création d'une alliance nationale.

Le présent guide a été mis au point pour soutenir les alliances nationales naissantes dans leurs activités de démarrage et aider celles qui sont déjà opérationnelles à élargir leur champ d'action.





**Alliance
contre
la Faim
et la Malnutrition**

Secrétariat:
FAO

Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
+39 06 570 55093
aahm@fao.org
www.theaahm.org



Alliance contre la Faim et la Malnutrition



the **AAHM**.org

